



300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3145 - JEUDI 15 FÉVRIER 2018

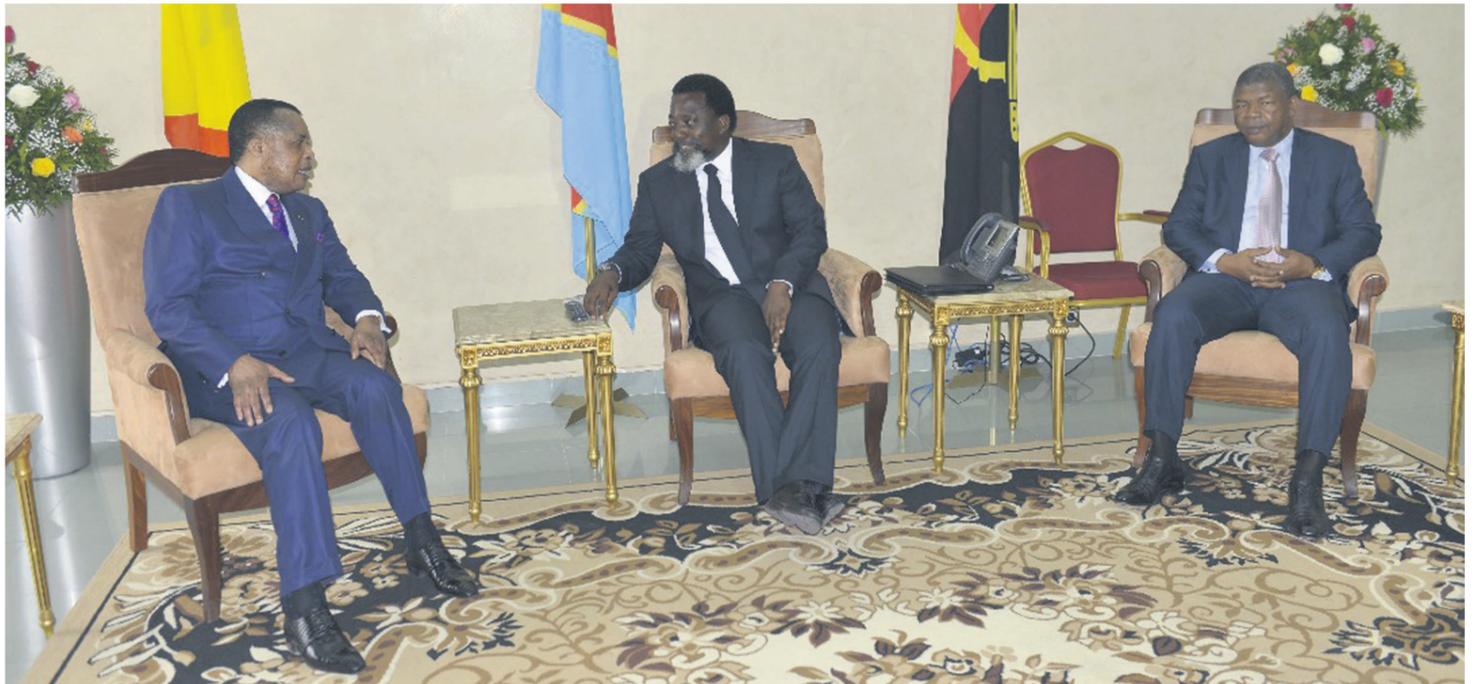
RDC

La CIRGL incite à l'aboutissement du processus électoral

Réunis hier en mini-sommet de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) à Kinshasa, en République démocratique du Congo, les présidents congolais, Denis Sassou N'Gusso et angolais, Joao Manuel Goncalves Lourenço, ont invité tous les acteurs politiques de ce pays et ceux de la société civile à se mobiliser en vue de concrétiser l'agenda électoral, dans l'unité, le calme et la paix.

La rencontre qui faisait suite à celle tenue le 9 décembre dernier à Brazzaville a été également l'occasion, pour les trois chefs d'Etat, de souligner l'importance de la paix et de la sécurité dans la région. D'où l'appel à la diligence des Etats membres de la CIRGL de tenir leurs engagements, en application de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba pour la paix, la sécurité et le développement en RDC.

Page 16



Les chefs d'Etat des deux Congo et d'Angola, le 14 février, lors du mini sommet de la CIRGL à Kinshasa

OPPOSITION

Moïse Katumbi, Gabriel Kyungu et Félix Tshisekedi se sont rencontrés à Bruxelles



Félix Tshisekedi, Gabriel Kyungu et Moïse Katumbi

Les trois personnalités ont échangé, le 13 février dans la capitale belge, sur la situation politique en RDC et les questions liées à l'unité du Rassemblement, la plate-forme créée par Étienne Tshisekedi en mi-juin 2016, en Belgique. Ils ont tenu, à travers leur rencontre, à véhiculer l'image d'unité en leur sein tout en cherchant à dissiper tout malentendu entre eux. On ose croire que cette rencontre pose les prémisses d'un nouveau départ pour cette plate-forme de l'opposition qui semble incarner l'aspiration au changement d'un grand nombre de Congolais. Les prochains jours nous en diront davantage. Page 4

ÉGLISE CATHOLIQUE

Le CLC pour un accompagnement à l'action des prêtres



Prêtres et chrétiens lors de la marche pour le respect de l'Accord de la St Sylvestre

Dans un communiqué du 13 février, le Comité laïc de coordination (CLC) a invité les chrétiens ainsi que les hommes et les femmes de bonne volonté à s'associer à la mise en œuvre du programme des journées de

jeûne et de prière décrété par le Comité des curés doyens de Kinshasa.

Ce programme de trois journées de jeûne et de prière des prêtres, religieux et religieuses de Kinshasa, pour la RDC, va

du mercredi 14 au samedi 17 février. Bien plus, les laïcs catholiques ont appelé au recueillement et à la méditation pour la journée du 16 février, en mémoire des martyrs de la démocratie. Page 3

ÉDITORIAL

Drame

Revenons un instant sur les problèmes que doit résoudre au plus vite notre voisine et notre sœur la République démocratique du Congo (RDC), si elle veut éviter le drame humain qui s'y prépare. Pour dire ceci qui ne plaira pas aux représentants des nations concernées : derrière la question du maintien au pouvoir, ou de la succession de Joseph Kabila, se dissimule une guerre qui ne dit pas son nom et qui oppose depuis des lustres de puissants lobbies industriels et financiers.

Présents de façon directe ou indirecte dans les provinces de la RDC qui détiennent d'immenses réserves de matériaux rares et de matières précieuses, ces groupes se livrent une guerre souterraine sans merci tout à la fois sur le terrain et dans le champ politique. Ils arment des milices, dressent les ethnies les unes contre les autres, exploitent le petit peuple de façon inhumaine, bref perpétuent en toute impunité le système colonial qui permit aux nations européennes, dans les deux derniers siècles, de s'enrichir en s'industrialisant.

Si la communauté internationale en général et la communauté africaine en particulier veulent éviter, aujourd'hui, que la crise politique qui déstabilise la RDC débouche à très court terme sur un drame humain d'une ampleur sans précédent dans l'histoire du continent, elles ne doivent donc pas limiter leur action à la seule élection présidentielle. Elles doivent aussi agir collectivement pour mettre hors d'état de nuire les forces obscures qui s'agitent dans l'ombre, influencent les responsables politiques, s'ingèrent dans la gouvernance publique, tiennent en esclavage des millions d'êtres humains, nourrissent les trafics dans cette partie du continent.

Tout le problème est de savoir si l'Union africaine et les Nations unies sont prêtes à regarder la vérité en face, puis à s'entendre pour mettre fin à des actions criminelles qui favorisent la montée de l'extrémisme sous toutes ses formes dans les régions concernées. Si, en effet, elles ne s'y décident pas très vite, l'on peut être certain qu'un jour ou l'autre nous verrons se rééditer, à une échelle dix fois, cent fois plus grave, le drame que vécut le Rwanda il y a deux décennies. Accompagner, soutenir les hommes d'État courageux comme les présidents de l'Angola et du Congo qui – nous l'avons vu encore hier – oeuvrent pour prévenir un tel désastre est désormais un devoir planétaire.

Les Dépêches de Brazzaville

JUSTICE RESTAURATRICE

Les acteurs du domaine renforcent leurs capacités

Une séance de formation a réuni, le 13 février, au siège de l'association Grandissons ensemble, dans la commune de la Gombe, des juges et greffiers des tribunaux pour enfants, des assistants sociaux, des membres de l'administration pénitentiaire et des membres du Réseau des journalistes amis de l'enfant.

L'activité a été organisée à l'initiative du Bureau national catholique pour l'enfance (BNCE). Principal animateur de la séance, Charly Bepaly, conseiller à la Cour d'appel et magistrat délégué au service d'études et de documentation du ministère de la Justice, a, d'entrée de jeu, défini ce qu'on entend par la justice restauratrice, sa particularité et ses mécanismes.

La justice restauratrice, a-t-il expliqué, est une variante de la justice pénale qui traite des conflits de nature à engendrer de graves répercussions qui peuvent être d'ordre personnel, familial ou encore social sur les personnes qui en sont les victimes ou les auteurs, sur leur entourage ou leur communauté d'appartenance.

Charly Bepaly a indiqué que lorsqu'il est question de résoudre des conflits qui touchent aussi bien les auteurs et les victimes des infractions que des membres de leurs familles et communautés, la justice restauratrice recourt parfois aux mécanismes extrajudiciaires. La particularité de cette justice est qu'elle permet à toutes les personnes en conflit de participer à la recherche des solutions. De ce fait, elle aboutit, a-t-il souligné, à la réelle resocialisation de l'auteur de l'infraction après qu'il a exécuté les obligations qui lui incombent ainsi qu'à la réintégration de la victime après la réparation de tous les préjudices subis et au rétablissement de la paix sociale au sein de la communauté.

À titre d'exemple de la justice restauratrice, le magistrat Bepaly a cité la « commission vérité et réconciliation », instaurée dans certains pays ayant connu de guerre civile ou de violences intercommunautaires pendant plusieurs années. Pour ce qui est de la RDC, l'orateur a fait savoir que « la justice restauratrice n'a pas encore une place importante



La justice restauratrice vise à faire que les enfants en conflit avec la loi ne soient pas derrière les barreaux

dans le système de justice pénale ». Néanmoins, a-t-il révélé, dans le système de protection judiciaire de l'enfant en RDC, la loi portant protection de l'enfant de 2009 prévoit l'approche de la justice restauratrice en instaurant le mécanisme de médiation qui vise à trouver un arrangement à l'amiable entre l'enfant accusé d'avoir enfreint la loi, ou son représentant légal, et la victime de cet enfant, son représentant légal ou ses ayants droit. « C'est un mécanisme extrajudiciaire pour épargner les enfants en conflit avec la loi des procédures judiciaires traumatisantes », a souligné Charly Bepaly.

La séance de formation sur la justice restauratrice organisée par le BNCE s'inscrit dans le cadre de son projet dénommé Enfance sans barreau, financé par l'Agence française de développement. Ce projet, a expliqué Aimé Adjé, son directeur, vise à faire que les enfants qui sont en conflit avec la loi ne soient pas détenus dans les prisons. Pour ce faire, le BNCE propose des alternatives parmi lesquelles le placement de ces enfants dans des familles d'accueil de bonne moralité ou dans des établissements privés gérés par des ONG.

Aline Nzuzi

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :
Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions :
Clotilde Ibara
Secrétaire des rédactions adjoint :
Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila
Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux : Jules César Olebi
Chef de section électricité et froid :
Siméon Ntsayouolo
Chef de section transport : Jean Bruno Ndokagnia
Assistante : Sylvia Addhas
DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gueso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gueso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

JOURNÉES DE JEÛNE ET DE PRIÈRE

Le CLC recommande un accompagnement de l'action des prêtres

Les chrétiens sont invités au recueillement et à la méditation pour la journée du 16 février, en mémoire des martyrs de la démocratie dans le pays.

Dans un communiqué du 13 février, le Comité laïc de coordination (CLC) a demandé aux chrétiens ainsi qu'aux hommes et femmes de bonne volonté de s'associer à la mise en œuvre du programme de journées de jeûne et de prière décrétées par le Comité des curés doyens de Kinshasa, du 14 au 17 février. « La journée de prière du vendredi 16 février 2018 sera accompagnée du Chemin de Croix dans toutes nos paroisses suivant des directives pastorales. Le CLC recommande fraternellement que ce recueillement soit vécu dans toute l'étendue de la République, dans nos familles, nos paroisses, nos écoles et autres milieux de vie », ont souligné les laïcs catholiques.

Saluer la mémoire des martyrs de la démocratie

Aussi le CLC a-t-il, dans cette optique, particulièrement recommandé de consacrer la journée



du 16 février au recueillement et à la méditation en mémoire des martyrs de la démocratie dans le pays. « Ils sont nombreux ceux, parmi nous, qui ont payé de leurs vies dans notre combat commun pour la justice et la paix, la promotion des valeurs fondamentales de l'homme,

Prêtres et chrétiens lors de la marche pour le respect de l'Accord de la Saint-Sylvestre la protection des libertés publiques et le respect de la volonté et des aspirations du peuple », ont rappelé les laïcs catholiques. Le CLC dit, en effet, penser « aux chrétiens qui, à la date emblématique du 16 février 1992, ont été tués au sortir des messes dominicales, telles des victimes

le même combat; parmi lesquels des prêtres, des religieuses et religieux, des pasteurs, des journalistes, des défenseurs des droits de l'homme, des activistes de la société civile, des victimes des manifestations de protestation comme celle du 19 janvier 2015 et du 19 septembre 2016 ». Ainsi qu'à « ceux, plus récemment, qui n'ont pas hésité à faire le même sacrifice, le 31 décembre 2017 et le 21 janvier 2018, pour que l'Accord de la Saint-Sylvestre conduisant aux élections transparentes, crédibles et apaisées, soit effectivement appliqué ».

Le CLC a noté que cette liste des martyrs était longue et ne pourrait être exhaustive. À celle-ci, a-t-il souligné, il faut ajouter d'innombrables blessés et handicapés à vie. « Il est incompréhensible et impensable qu'un plan machiavélique contre tout un peuple se déroule ainsi à ciel ouvert et que de simples humains puissent s'adonner allègrement à une telle barbarie envers leurs compatriotes », a regretté le CLC.

Lucien Dianzenza

KONGO CENTRAL

Lancement d'une campagne de vaccination contre la rage

L'opération vise tous les animaux domestiques (chien, chat et singe) afin de protéger la population de l'ensemble de la province.

La campagne a démarré le 13 février, journée consacrée sur le plan mondial à la lutte contre la rage, indique l'Agence congolaise de presse. Elle se déroule simultanément à travers toutes les entités rurales et urbaines de la province du Kongo central. Pour l'inspecteur vétérinaire provincial, Léonard Ntumuanga Luyidula, cette campagne cible tous les animaux domestiques (chiens, chats, singes), qui n'ont pas été vaccinés lors de la dernière campagne du 28 septembre 2017.

Léonard Ntumuanga a, par ailleurs, révélé qu'à Matadi, la rage canine semble être endémique à cause de la cohabitation des chiens domestiques avec des chiens sauvages que l'on trouve dans les creux des pierres et qui viennent vivre ensemble la nuit. Cette cohabitation rend difficile l'éradication de la rage canine dans cette ville portuaire.

Qu'en est-il de la rage

Maladie infectieuse d'origine virale qui est presque toujours mortelle une fois que les symp-



Un chien enragé est dangereux

tômes cliniques apparaissent, la rage est transmise à l'homme le plus souvent par la salive des animaux infectés lors d'une morsure ou d'une égratignure. La durée de la période d'incubation de la rage, indique l'aide mémoire de l'OMS, est habituellement d'un à trois mois, mais peut s'étendre de moins d'une semaine à un an. Les symptômes initiaux par rapport à l'homme comportent de la fièvre accompagnée de douleurs ou de fourmillements, démangeaisons ou sensations de brûlures inexplicables à l'endroit de la blessure. Par contre, les symptômes de la rage chez un chien sont multiples. Un chien atteint de la rage

évite tout contact avec l'eau, et il est généralement très sensible à la lumière et au son. Il peut perdre le contrôle de sa mâchoire, et salive abondamment. Parfois, l'animal a du mal à respirer ou à avaler. Il mâche ou ingère souvent des substances non nutritives comme du caillou, des déchets, etc. Le chien peut se montrer très agressif et attaque même parfois sans raison. L'incapacité de bouger certaines parties de son corps figure aussi parmi les symptômes de cette maladie. Le traitement de la rage demeure la prévention, qui passe par la vaccination de l'animal.

Aline Nzuzi

CÉNI

« sans machine à voter, pas d'élections » dans les délais, estime Corneille Nangaa

Le président de la Centrale électorale en République démocratique du Congo (RDC) a annoncé, le 13 février à l'AFP, que sans utilisation de machines à voter contestées, il ne serait pas possible d'organiser comme prévu la présidentielle censée élire le successeur du chef de l'Etat, Joseph Kabila, le 23 décembre.

« Sans machine à voter, il n'y aura pas d'élections le 23 décembre 2018 », a déclaré Corneille Nangaa, président de la commission électorale nationale indépendante (Céni), interrogé sur la position des États-Unis qui se sont opposés, la veille, à l'utilisation d'un système électronique de vote en RDC. « Les élections du 23 décembre 2018 se feront avec la machine à voter », a-t-il insisté, joint au téléphone depuis New York où il séjourne. Le 12 février, les États-Unis ont affirmé leur opposition à un système électronique de vote pour la triple élection présidentielle, législative et provinciale, du 23 décembre en RDC, alors que sept membres du Conseil de sécurité pressaient le président Kabila d'annoncer qu'il ne sera pas candidat à la prochaine présidentielle.

« Nous sommes très préoccupés de voir l'insistance (en RDC) à vouloir utiliser un système

électronique de vote » pour les scrutins présidentiel, législatif et provincial de décembre, avait affirmé l'ambassadrice américaine à l'ONU, Nikki Haley. Un tel recours représente « un risque colossal » et les États-Unis souhaitent le recours à « des bulletins papiers pour qu'il n'y ait pas de doutes sur le résultat ». « Les États-Unis ne soutiennent pas » ce recours à un système électronique, avait insisté la diplomate.

S'il faut recourir aux bulletins papiers, comme le souhaitent les États-Unis, les élections devraient être organisées en juillet 2019, a estimé Corneille Nangaa. « Les élections en RDC ne sont pas une affaire des États-Unis ou du Conseil de sécurité. La Céni entend faire respecter son indépendance » vis-à-vis de ses partenaires nationaux et étrangers, a-t-il insisté.

La RDC est minée par une crise politique aggravée par le maintien au pouvoir du président Kabila dont le deuxième et dernier mandat a pris fin le 20 décembre 2016. Kinshasa a justifié la non-tenue d'élections fin 2016 par des problèmes de sécurité. Un scrutin avait été prévu fin décembre 2017, avant finalement d'être reporté au 23 décembre 2018.

AFP

OPPOSITION

Moïse Katumbi, Gabriel Kyungu et Félix Tshisekedi se sont rencontrés à Bruxelles

Les trois personnalités ont échangé sur la situation politique en RDC et les questions liées à l'unité du Rassemblement, la plateforme créée par Étienne Tshisekedi en mi-juin 2016 en Belgique.

Chaudes retrouvailles à Bruxelles où les trois leaders du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement ont échangé sur l'avenir de leur plateforme et alliés. Gabriel Kyungu wa Kumwanza, en séjour dans la capitale belge pour des soins médicaux, en a profité pour rencontrer Félix Tshisekedi et Moïse Katumbi, le 13 février. Une occasion pour les trois personnalités de faire l'état des lieux de la situation de leur regroupement politique.

Une rencontre significative et tout aussi symbolique car elle visait à donner un bel exemple d'unité d'action et d'esprit qui caractérise le Rassemblement. Une certaine opinion faisait déjà état de fissures dans cette plateforme, sur fond de querelles intestines. Les trois leaders ont donc tenu, à travers



leur rencontre, à véhiculer l'image d'unité en leur sein tout en cherchant à dissiper tout malentendu entre eux. Des informations faisant état des dissensions entre les composantes de ce regroupement politique avec, la clé, la distance qu'observait alors l'UDPS vis-à-vis du G7, la plateforme électorale soutenant la candidature de Moïse Katumbi, étaient perçues comme un signe avant-coureur de l'éclatement programmé du Rassemblement. Mais hélas ! Dans son compte twitter, Félix Tshisekedi écrit : « Chaleu-

Alain Diasso

leur rencontre, à véhiculer l'image d'unité en leur sein tout en cherchant à dissiper tout malentendu entre eux.

Des informations faisant état des dissensions entre les composantes de ce regroupement politique avec, la clé, la distance qu'observait alors l'UDPS vis-à-vis du G7, la plateforme électorale soutenant la candidature de Moïse Katumbi, étaient perçues comme un signe avant-coureur de l'éclatement programmé du Rassemblement. Mais hélas ! Dans son compte twitter, Félix Tshisekedi écrit : « Chaleu-

POLITIQUE MONÉTAIRE

Pas de changement du dispositif de la BCC

L'autorité monétaire table sur un taux directeur à 20 %, des coefficients de la réserve obligatoire sur les dépôts en devises à vue et à terme respectivement à 13 % et 12 %, sans oublier ceux pour les dépôts en monnaie nationale à vue et à terme à 2 % et 0 %.

Les chiffres de 2017 témoignent de l'importance même des défis à relever par l'autorité monétaire au cours de cette année. En effet, la RDC a enregistré, en 2017, son plus bas niveau des réserves internationales de change après la crise financière de 2008. Cela représente environ 860 millions de dollars américains ou l'équivalent de 3,7 semaines d'importations des biens et services. En septembre 2017, le niveau était de 661 millions de dollars, soit l'équivalent de près de trois semaines d'importations de biens et services. Grâce à l'intervention de l'État, il y a eu une amélioration.

Par ailleurs, il faut signaler une forte inflation enregistrée l'année dernière. La RDC a terminé l'année 2017 avec un taux de 55 % contre un objectif dépassé de 7 %. Au regard de l'environnement économique très difficile, cette inflation aurait pu s'avérer beaucoup plus catastrophique, érodant ainsi le pouvoir d'achat de la population. Au cours de l'année 2017, la monnaie nationale a enregistré une dépréciation de 31 % (taux interbancaire) et 28 % (taux parallèle moyen). Cette pression inflationniste est le résultat d'abord de la dépréciation du franc congolais face aux principales devises étrangères. On a observé une certaine rigidité de la demande des devises pour l'importation des biens et services. Pour autant, l'offre des devises continue à baisser.

Laurent Essolomwa

VIOLENCES AU KASAÏ

Un chef tribal décapité, son épouse égorgée

Les deux cadavres ont été retrouvés, quarante-huit heures après leur enlèvement par des miliciens au Kasai, dans le centre de la République démocratique du Congo, a indiqué mardi un responsable local.



La région du Kasai toujours en proie à la violence

«Le chef Badibanga Kamenga et son épouse ont été enlevés dimanche par des jeunes qui se sont présentés comme des miliciens Kamwina Nsapu. Le corps du chef a été découvert sans tête et sans bras droit. Sa femme a été égorgée», a déclaré à l'AFP Édouard Ntumba, bourgmestre de la commune de Kananga.

Selon le bourgmestre, «les jeunes miliciens Kamwina Nsapu accusaient ce chef coutumier de les avoir dénoncés auprès de l'armée». Le 8 janvier, l'armée congolaise avait démantelé un camp de ces miliciens à Kantole, un village situé à environ 30 km de Kananga, grande ville du Kasai.

En guise de représailles, le fils du chef défunt a incendié quarante maisons d'un village voisin où «quatre personnes ont été enlevées lors de cette opération», selon la même source. La région du Kasai a basculé dans les violences en septembre 2016, un mois après la mort de Kamwina Nsapu, chef tribal tué dans une opération militaire, après s'être opposé au pouvoir de Kinshasa.

Ces violences, impliquant miliciens, soldats et policiers, ont causé la mort de plus de trois mille personnes, d'après l'Église catholique et le déplacement d'environ 1,4 million de personnes, selon l'ONU. Après une accalmie, de nouveaux épisodes de violences sont rapportés dans cette région depuis quelques semaines.

AFP

LE COURRIER DE KINSHASA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!

RECRUTEMENT

Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES

rejoignez notre équipe marketing

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

+243.856.43.6723

ITURI

200 000 déplacés en deux mois de conflits intercommunautaires

L'information a été donnée, le 13 février, par des sources humanitaires en République démocratique du Congo (RDC).

«Depuis mi-décembre, environ deux cent mille personnes ont été déplacées en Ituri, affectées par les violences» qui opposent les communautés Hema (éleveurs) et Lendu (agriculteurs), ont déclaré à l'AFP plusieurs sources humanitaires en RDC. Les affrontements entre les deux communautés ont fait plusieurs dizaines de morts. A Genève, le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a fait état de plus de vingt-deux mille réfugiés congolais qui ont fui ces violences et traversé le lac Albert la semaine dernière pour rejoindre l'Ouganda.

«La semaine dernière, plus de vingt-deux mille Congolais ont traversé le lac Albert», que se partagent l'Ouganda et la RDC, a indiqué un porte-parole du HCR, Babar Baloch, lors d'un point de presse à Genève. Des milliers d'autres sont rassemblés sur les rives du lac en attendant de pouvoir effectuer la traversée, a-t-il ajouté. Ils fuient depuis décembre la reprise des violences intercommunautaires et des affrontements entre groupes armés et l'armée dans la province de l'Ituri, dans le nord-est de la RDC, a expliqué à l'AFP Katerina Kitidi, porte-parole du HCR.

Cet itinéraire est à nouveau emprunté par un grand nombre de réfugiés depuis un naufrage tragique en 2014 qui avait causé la mort de plus de deux cents personnes, selon le HCR. En 1999, un conflit foncier avait dégénéré en massacres entre Hema et Lendu, qui avaient alors chacun une branche armée et des miliciens. Les combats, qui portaient sur le contrôle de cette région riche en or avaient fait plus de



soixante mille morts et six cent mille déplacés, selon Human Rights Watch. En juin 2003, cette violence avait déclenché l'intervention d'une force militaire de l'Union européenne sous commandement français, Artémis.

Canoës et bateaux surchargés

Le HCR a fait part de sa «tristesse» après des informations sur la mort de quatre réfugiés congolais, noyés après le naufrage de leur embarcation sur le lac Albert et il a indiqué que deux autres ont perdu la vie, le 7 février, dans des circonstances indéterminées, alors qu'une dispute avait éclaté au moment où les réfugiés s'approprièrent à embarquer.

La majorité des réfugiés traverse le lac Albert à bord de petits canoës ou de bateaux de pêche surchargés et ils arrivent après dix heures de voyage à Sebagoro, un village situé à 270 km au nord-ouest

de Kampala, la capitale ougandaise. Les violences en Ituri représentent l'un des nombreux conflits qui déchirent l'est de la RDC. Des milliers d'autres personnes venues du Nord-Kivu fuient également vers l'Ouganda, par voie terrestre, et arrivent à Kisoro, a signalé la représentante du HCR à Genève.

Au total, depuis le 19 décembre dernier, trente-neuf mille Congolais ont fui vers l'Ouganda, dont environ trente-quatre depuis janvier, a précisé Katerina Kitidi. La RDC compte quatre millions de déplacés, dont 1,7 million supplémentaires en 2017, d'après les estimations des humanitaires. Le HCR travaille avec les autorités ougandaises pour enregistrer les Congolais mais réclame plus de moyens pour faire face à l'arrivée rapide de réfugiés et créer de nouvelles installations d'accueil.

AFP

ACCIDENT DE CIRCULATION

Cinq morts dans un cortège du président Kabila

Le drame s'est produit le 13 février, sur une route du sud-ouest de la République démocratique du Congo, a-t-on appris auprès de la présidence congolaise.

«Hier soir (mardi, Ndlr), sur la route de Matadi à la hauteur de Kimpese, un véhicule de l'escorte présidentielle a été heurté par un poids lourd qui transportait du ciment», a déclaré à l'AFP Yvon Ramazani, expert en communication à la présidence de la RDC. «Trois militaires de la garde républicaine ont été tués dans cet accident mais aussi deux riverains qui se trouvaient sur le lieu», a-t-il ajouté.

Sept militaires et quatre civils ont été blessés, selon Yvon Ramazani, qui a expliqué que la pluie était à l'origine de l'accident. Le président Kabila «est resté sur place jusqu'à l'arrivée des secours et a supervisé personnellement l'évacuation des blessés et des morts par ambulance», a ajouté cette source. La garde républicaine est l'unité chargée de la protection de Joseph Kabila, qui revenait de Matadi, chef-lieu de la province du Kongo central (sud-ouest) où il séjournait depuis le week-end. Mercredi, le président Kabila devait recevoir à Kinshasa les présidents du Congo-Brazzaville, Denis Sassou N'Gusso, et d'Angola, João Lourenço, pour une réunion tripartite.

Les accidents sur les routes congolaises sont souvent meurtriers. L'excès de vitesse, le mauvais état des routes ou encore la surcharge des véhicules en sont souvent les causes. Kimpese est située à 220 km dans le sud de Kinshasa, le long d'une des meilleures routes de la RDC.

AFP

VODACOM LIGUE 1

La Linafoot punit le FC Saint-Eloi Lupopo

Des mesures ont été prises, le 14 février à Kinshasa, contre le club de Lubumbashi, après l'examen du dossier du derby qui l'a opposé, le 11 février au stade Frédéric-Kibasa, au Tout puissant Mazembe.

La Ligue nationale de football (Linafoot), organisatrice de la Vodacom Ligue 1, a donc sévi sur le FC Saint-Eloi Lupopo qui perd le match par forfait, tout en étant privé des recettes générées par la rencontre. Le club bleu et or est suspendu jusqu'au paiement d'une amende correctionnelle de vingt mille dollars américains. Lupopo est aussi sommé de réparer les préjudices matériels et corporels causés lors de ce match qui l'opposait à Mazembe, interrompu à cinq minutes de la fin du temps réglementaire. Et en cas de récidive, le club sera exclu du championnat national de football et relégué à la division inférieure, sur la base de l'article 80 du Code disciplinaire de la Fédération congolaise de football association.

Dans la suite des sanctions, le secrétaire sportif adjoint, Damien Kilumbu, l'entraîneur prin-

cipal Bruno Bla et le médecin de l'équipe, Guylain Tengu, sont



L'atmosphère au stade Frédéric-Kibasa-Maliba de Lubumbashi, lors de la rencontre Mazembe-Lupopo (Photo tpmazembe.com)

suspendus pour une durée d'un mois, avec une amende de deux cents dollars chacun. Il leur est reproché des propos injurieux à l'endroit des officiels.

La Linafoot a aussi puni des

joueurs. Mutatu Mbedi est suspendu pour huit matches, pour avoir porté atteinte à l'intégrité corporelle de la juge de touche, Mireille Kanjinga. Les joueurs Kalenga Kazadi, Kiala Lasa,

Tshibwabwa Yamba, Wilangi Bolikango sont suspendus pour deux matches, à la suite des propos injurieux à l'endroit des officiels.

Rappelons que ce derby lushois comptant pour la 14e journée de la zone de développement centre-sud s'était arrêté en queue de poisson, à cause des troubles perpétrés par les supporters de Lupopo, mécontents de l'invalidation du but de Kayembe Alidor, à la 85e mn de la partie. L'arbitre central, Jean Jacques Ndala, et l'assistante, Mireille Kanjinga, avaient estimé que Kayembe était en position litigieuse. C'est la police qui a calmé les esprits avec des grenades lacrymogènes.

Lupopo s'en sort bien, car la Linafoot n'a pas retiré ses points déjà acquis. L'équipe conserve donc sa deuxième position dans la zone de développement centre-sud. Avant l'incident, Mazembe menait au tableau d'affichage par un but à zéro, une réalisation de Ben Malango Ngita, à la 22e mn.

Martin Engimo

INCUBATEUR SOUNGA NGA 2018

Quinze entrepreneuses sélectionnées !!!

Les femmes porteuses de projets innovants sont choisies par un jury sur la base de la pertinence de leurs idées et de leur prestation orale. La Fondation Sounga que dirige Danièle Sassou N'Gusso, leur offrira ensuite une formation et un appui financier.

Le travail de sélection des bénéficiaires qui a débuté le 13 février dernier à Brazzaville, se poursuit avec les critères de choix objectifs tels que l'envie d'entreprendre ; la capacité à présenter et exposer son projet ; la maîtrise des outils bureautiques de base ; la cohérence entre le parcours de la candidate et le projet soumis. La préférence est accordée aux projets jugés réalistes ou aux entreprises à fort potentiel dans les secteurs variés à savoir l'alimentation, l'artisanat, la culture, les services à la personne (ménage, garderie, etc.), ou encore des technologies de l'information et de la communication.

La plupart des projets présentés devant le jury porte essentiellement sur l'agroalimentaire et la restauration. C'est le cas des projets « Mbala ya Gamboma » sur la production des ignames et « Délicieuse » sur la distribution du poulet pané.

L'incubateur Sounga Nga vise à transmettre ou à compléter les savoirs et les savoir-faire essentiels pour permettre la réalisation de ces projets d'entreprise. A l'issue de la formation, les bénéficiaires seront en capacité de prendre de meilleures décisions essentielles à la conduite de leurs projets respectifs. Grâce à la maîtrise d'outils de formalisation, elles sauront gérer et présenter leurs



plans d'affaires.

La Fondation Sounga, souhaitant apporter un nouveau regard sur l'entrepreneuriat féminin en Afrique centrale, s'est engagée à former une à

deux promotions d'entrepreneuses par an. En marge de leur formation, des rencontres seront organisées, pour permettre aux lauréates des différentes promotions de l'incubateur

Sounga Nga de partager leurs expériences. L'ambition à terme est qu'elles finissent par constituer un réseau.

Hormis ces possibilités, l'incubateur Sounga Nga pourra également assurer un suivi post-incubation. En outre, il est prévu qu'un prêt d'amorçage soit concédé à ces lauréates en partenariat avec un acteur bancaire. Il s'agit de donner toutes les chances de succès à ces jeunes entrepreneuses dans un univers où les obstacles auxquels elles font face sont plus nombreux que ceux que rencontrent les hommes. L'entrepreneuse ainsi accompagnée aura moins de difficultés à être crédible auprès de ses différents partenaires : banques, fournisseurs, clients, etc. et, pourra aisément passer d'une activité informelle à une véritable entreprise connue et reconnue comme telle.

Signalons que la Fondation Sounga, « aide » en Lingala, est une association à but non lucratif fondée en 2015 en République du Congo. Cette Fondation a pour vocation de contribuer à l'égalité femme-homme à travers notamment l'autonomisation économique des femmes. Par l'acquisition des moyens de production et donc des ressources économiques, ces femmes pourront ainsi être des modèles pour les générations futures de jeunes filles congolaises voire africaines.





COMMUNIQUE AGO 2018

Chers sociétaires MUCODEC, les assemblées générales ordinaires de vos caisses locales se tiendront courant **février et mars 2018**. Vos contributions et vos voix comptent! Venez participer activement à la vie de votre caisse locale et choisir vos administrateurs locaux. Pour ce faire, vous êtes priés de **retirer dès à présent votre convocation dans votre caisse locale MUCODEC**.

Attention: votre **caisse locale restera fermée** le jour de la tenue de son assemblée générale.

Ci-dessous le programme des assemblées générales de toutes les caisses locales du réseau MUCODEC:

Caisse MUCODEC	Date	Heure	Lieu	Caisse MUCODEC	Date	Heure	Lieu
CCF	21 février 2018	14 heures	Fédération des MUCODEC	La Gare	27 février 2018	14 heures	Fédération des MUCODEC
Djambala	21 février 2018	14 heures	Maison de la femme	Grand marché	27 février 2018	14 heures	Délégation régionale
Mouyondzi	21 février 2018	14 heures	Maison commune	Owando	27 février 2018	14 heures	Salle de l'ENI
Mvou-mvou	21 février 2018	14 heures	Délégation régionale	Fond Tié-tié	28 février 2018	14 heures	Délégation régionale
Centre-ville P/Noire	22 février 2018	14 heures	Délégation régionale	Makoua	28 février 2018	14 heures	Salle des sœurs
Gamboma	22 février 2018	14 heures	Bar Maison blanche	Talangaï	28 février 2018	14 heures	Fédération des MUCODEC
Madingou	22 février 2018	14 heures	Préfecture	Ouenzé	1er mars 2018	14 heures	Fédération des MUCODEC
Makélékélé	22 février 2018	14 heures	Fédération des MUCODEC	Ouessou	1er mars 2018	14 heures	Ecole Catholique (Salle Polyv.)
Boundji	23 février 2018	14 heures	Salle de la mairie	Tchimbamba	1er mars 2018	14 heures	Délégation régionale
Nkayi	23 février 2018	14 heures	Salle polyvalente de Saris	Tchikobo	02 mars 2018	14 heures	Délégation régionale
Plateau des 15 ans	23 février 2018	14 heures	Fédération des MUCODEC	Pokola	02 mars 2018	17 heures	Salle de la mairie
Tié-tié Centre	23 février 2018	14 heures	Délégation régionale	Poto-poto	02 mars 2018	14 heures	Fédération des MUCODEC
Ewo	24 février 2018	14 heures	Salle du conseil	Ngombé	03 mars 2018	18 heures	Siège du Comité du village
Sibiti	24 février 2018	14 heures	Salle de la mairie	Bacongo	05 mars 2018	14 heures	Fédération des MUCODEC
Dolisie	26 février 2018	14 heures	Salle de l'ENI	Brazza centre	06 mars 2018	14 heures	Fédération des MUCODEC
Loandjili	26 février 2018	14 heures	Délégation régionale	Mossaka	06 mars 2018	14 heures	Bar Koumous
Moungali	26 février 2018	14 heures	Fédération des MUCODEC	Tsiémé	07 mars 2018	14 heures	Fédération des MUCODEC
Oyo	26 février 2018	14 heures	CEG SASSE IPA	Impfondo	13 mars 2018	14 heures	La Mairie

NB : La convocation vous sera exigée à l'entrée.



Encore plus proche de vous!

Exposition Marcel Gotène

Thème : «Gotène au coeur du cosmos»

Lieu : Centre international de conférence de Kintélé

Vernissage de l'exposition sous le Très haut patronage

de S.E.M Denis Sassou N'Guesso, président de la République, le 19 février 2018.

PROGRAMME DE L'EXPOSITION

-Le 20 février 2018 :

Colloque international

Leçon inaugurale, par le Pr Théophile Obenga

-Du 19 février au 19 mai 2018 :

-L'exposition est ouverte au public.

Lundi à vendredi : de 8h à 14 h :

Samedi et dimanche de 12h à 16 h.

NB : ENTRÉE LIBRE

Exposition Marcel Gotène

Thème : «Gotène au coeur du cosmos»



GOÏÈNE

Artiste-peintre, sérigraphe et tapissier congolais, Marcel Gotène est né vers 1939 à Yaba, dans le district d'Abala (département des Plateaux).

À 12 ans, Marcel Gotène intègre l'école de peinture de Poto-Poto. Il y creuse sa propre voie en recherchant avant tout sa liberté de création.

Deux ans après, il expose ses œuvres à la foire de Brazzaville. Sa première exposition à l'étranger, en 1954, au Cercle de la France d'Outre-mer à Paris va marquer un tournant décisif dans sa carrière artistique. Il devient le porte-étendard de la peinture congolaise dans les expositions les plus prestigieuses.



VACANCE DE POSTE

Intitulé du poste : CHEF DE SERVICE SOCIAL ET COMMUNICATION

Classification professionnelle : Poste ouvert en catégorie 9 de la Convention Collective des Entreprises Forestières.

Direction : Direction Responsabilité Sociale et Environnementale

Lieu d'affectation : Pokola

Missions du poste

Le Chef du Service Social et Communication aura la responsabilité de concevoir une vision stratégique de la politique sociale interne et externe de l'entreprise.

En raison, ces dernières années, du développement par la CIB de ses activités et ses zones d'intervention, il s'avère de ce fait nécessaire de réviser sa politique sociale, pour l'adapter à ses nouveaux défis.

Le Chef du Service Social et Communication devra également superviser les activités de communication en lien avec cette politique sociale et se chargera d'assurer le relais entre la Société et les parties prenantes.

Activités principales

1. Définir une politique sociale par des moyens et des termes en cohérence avec les objectifs de la société et la politique sociale du Groupe ;

2. Assurer la mise en œuvre des activités sociales pour les ayants-droits de l'entreprise et le programme socio-économique au profit des populations résidentes des concessions de la Société (60 000 personnes);

3. Intégrer les outils de communication de l'entreprise (radio et TV) dans les activités sociales développées en interne;

4. Gérer les relations avec l'administration, les ONG (Organisation Non Gouvernementale) et tous les acteurs concernés par la politique sociale de l'entreprise;

5. Représenter la Société aux réunions du Fonds de Développement Local et des structures connexes;

6. Assurer la recherche de financements externes pour les activités sociales de l'entreprise

Qualification requise :

Détenir un diplôme en anthropologie ou en sciences sociales et une expérience de travail d'au moins 5 ans, idéalement dans le secteur forestier ou le développement rural en Afrique centrale

Exigences liées au poste

-Avoir une connaissance active d'une ONG (Organisation Non Gouvernementale) dans le domaine social et forestier en Afrique centrale ;

-Faire preuve d'une connaissance parfaite des systèmes de certification forestière ;

-Disposer d'excellentes qualités relationnelles et d'une grande capacité de communication ainsi que le contrôle des outils de communication ;

-Avoir un sens d'initiatives, de synthèse et faire preuve de grande rigueur et d'organisation ;

-Détenir des dispositions d'observation, de réactivité et une bonne capacité d'adaptation ;

-Garantir une bonne conscience professionnelle et faire preuve d'une grande disponibilité ;

-Avoir une bonne maîtrise du français, de l'anglais et le lingala.

Processus de sélection

-Les dossiers comportant principalement un CV et une lettre de motivation doivent être déposés au plus tard le 15 mars 2018, au service des Ressources Humaines à Pokola ou au bureau CIB de Brazzaville

-Les candidatures numériques seront adressées à l'adresse électronique suivante : accueil.administration@cibpokola.com

Les personnes retenues sur dossier seront ensuite convoquées pour se soumettre à un test de recrutement et un entretien de sélection finale.

Fait à Pokola, le 9 février 2018

Le Directeur Général

Christian SCHWARZ



SANTÉ

L'OMS Afrique appuiera les efforts du Congo

L'agence des Nations unies entend soutenir les différents programmes de santé menés dans le pays, a indiqué sa directrice régionale pour Afrique, le Dr Matshidiso Rebecca Moeti, après des échanges avec le Premier ministre, le président de l'Assemblée nationale et la ministre de la Santé et de la population, le 14 février à Brazzaville.

Le Congo fait des efforts dans l'amélioration de son système de santé, a reconnu la directrice régionale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) Afrique. Le gouvernement a, en effet, résolu d'augmenter de 11%, cette année, l'allocation budgétaire dans ce secteur malgré les difficultés financières que traverse le pays. « Avant que les partenaires viennent nous aider, nous devons nous-mêmes faire des efforts », a souligné le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba. Un principe qui encourage la communauté internationale à aider davantage le Congo dans le domaine sanitaire, a expliqué le Dr Matshidiso Rebecca Moeti, promettant : « En deux ans, nous effectuerons trente missions pour soutenir les différents programmes de santé ici au Congo »

La problématique de la couverture sanitaire universelle a également été évoquée. Le gouvernement s'y attèle pour permettre à la po-

pulation, notamment celle de l'arrière-pays, d'accéder facilement aux services de base et améliorer la prise en charge des malades. La formation des ressources humaines (médecins et infirmiers), les maladies transmissibles et non transmissibles qui prennent de l'ampleur, en l'occurrence l'hypertension dont le taux de prévalence chez les adultes au Congo est à 30%, figurent parmi les nombreux défis à relever. « Il y a beaucoup de travail à faire pour la prévention de cette maladie », a souligné la directrice régionale de l'OMS. Sur la formation des cadres en matière de santé, rappelons-le, deux mille étudiants congolais sont à Cuba. C'est dans deux ou trois ans que les premières promotions retourneront au pays.

Le programme de travail du Dr Matshidiso Rebecca Moeti a conduit, par ailleurs, chez le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba. Les membres du bureau de la chambre basse du parlement et la commission santé



La directrice de l'OMS Afrique reçue par le Premier ministre. Crédit photo Adiac

de cette institution ont échangé avec elle sur les priorités et défis du pays en matière de santé. « J'ai exhorté les parlementaires, notamment le président de l'Assemblée nationale, à accompagner le Plan national de développement sanitaire mis en place par le ministère dès que les fonds seront

disponibles », a indiqué la directrice régionale de l'OMS.

Le Dr Matshidiso Rebecca Moeti a visité, en outre, la Centrale d'achat des médicaments essentiels et produits de santé. Le haut fonctionnaire onusien s'est fait une idée des conditions de stockage des médicaments. La manière

d'aider le Congo à trouver les fonds pour l'approvisionnement et la distribution des médicaments et produits de santé a fait l'objet de échanges entre les deux parties. La ronde que la directrice régionale de l'OMS a amorcée prendra fin le 16 février.

Rominique Makaya

BOURSES DE COOPÉRATION

La Turquie lance la campagne des inscriptions

Reçu en audience, le 13 février à Brazzaville, par le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, l'ambassadeur de Turquie au Congo, Can Incesu, a annoncé que les inscriptions au titre de l'année 2018-2019 se font sur le site turquie.brazzaville@mfa.gov.tr.

La campagne de bourses de Turquie pour l'année académique 2018-2019 se fera en deux phases. La première se déroulera jusqu'au 5 mars et concerne les étudiants ayant déjà une licence ou un deuxième cycle.

En effet, il s'agit de ceux désireux d'aller poursuivre leurs études en deuxième ou troisième cycle en Turquie. La seconde phase se déroulera, quant à elle, du 16 avril au 27 mai. Elle sera destinée aux nouveaux ou anciens bacheliers. « Les inscriptions se font, comme toujours, sur internet. Le ministère de l'Enseignement supérieur vient d'être informé, donc les étudiants peuvent demander des renseignements à l'ambassade et sur notre page Facebook ou notre page internet. Le plus important dans ces campagnes, c'est que je demande aux jeunes de ne payer aucun intermédiaire pour faire leur demande.

« Mais comme chaque année, plus nous obtenons de bons candidats, plus nous pourrions avoir de bons boursiers qui poursuivront leurs études en Turquie. Toutes les filières sont disponibles, donc cela dépend du cursus précédent du candidat. Je pense que chaque année, nous aurons de plus en plus de diplômés »

de la campagne de bourses de Turquie pour l'année académique 2018-2019 se fera en deux phases. La première se déroulera jusqu'au 5 mars et concerne les étudiants ayant déjà une licence ou un deuxième cycle.

Ainsi, les dossiers des candidats seront reçus et examinés sur internet. Les étudiants peuvent, cependant, se renseigner auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de l'ambassade, qui ne reçoivent pas les dossiers.

Parfait Wilfried Douniama

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Fida se fixe un objectif ambitieux pour réduire la faim dans le monde

Dans une annonce, le 13 février, l'agence onusienne entend mobiliser des contributions de l'ordre de 3,5 milliards de dollars pour faire reculer la pauvreté et la faim.

La somme s'avère nécessaire en raison de la recrudescence de la faim due aux conflits et aux changements climatiques. Avec l'objectif de réduire la faim, retenu par les cent soixante-seize Etats membres du Fonds international de développement agricole (Fida), lors de la dernière session de consultation sur la reconstitution des ressources du Fonds, l'agence onusienne doit élargir son programme de prêts et dons de 10%, mais aussi intensifier et améliorer ses opérations sur la période triennale 2019-2021.

Le Fida estime que durant ces trois ans, ses projets et programmes déjà ficelés aideront quarante-sept millions de petits exploitants agricoles à accroître leur production grâce à un meilleur accès aux technologies, aux services financiers et aux connaissances, puis faciliteront l'intégration de quarante-six millions de ces agriculteurs dans les marchés. De plus, vingt-quatre millions de personnes seront plus résilientes face aux effets des changements climatiques et des phénomènes climatiques extrêmes, douze millions auront une meilleure nutrition et quarante-quatre millions verront leur

situation économique s'améliorer. « Pour atteindre ces objectifs, le Fida intensifiera ses activités concernant les changements climatiques, la nutrition et l'égalité hommes-femmes. », a déclaré le président du Fida, Gilbert F. Houngbo. « En outre, nous ciblerons plus particulièrement l'emploi des jeunes afin

« Pour atteindre ces objectifs, le Fida intensifiera ses activités concernant les changements climatiques, la nutrition et l'égalité hommes-femmes. »

de contribuer à relever l'un des défis les plus pressants auxquels le monde d'aujourd'hui soit confronté. », a-t-il ajouté.

Selon le Fida, tout doit être fait pour atteindre le but puisqu'en septembre dernier, de nouveaux chiffres ont montré que la faim avait augmenté pour la première fois en dix ans, touchant huit cent quinze millions de personnes en

2016, soit trente-huit millions de plus qu'en 2015. Cela s'explique en partie par le changement climatique et les conflits qui se prolongent dans certains foyers de tension.

La présente action de l'agence onusienne s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier les objectifs de développement durable 1 et 2 sur l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et l'élimination de la faim. Cela correspond au but que cette institution spécialisée des Nations unies s'est fixée en se consacrant exclusivement à l'investissement dans les zones rurales et à l'exploitation du potentiel des petits agriculteurs et des autres habitants ruraux pour contribuer au développement durable.

Depuis sa création en 1977, le Fida a reçu environ 8,5 milliards de dollars de contributions des États membres, qui ont financé des investissements de 19,7 milliards de dollars et mobilisé 27,1 milliards de dollars de partenaires nationaux et internationaux. De 2010 à 2015, on estime que les projets soutenus par le Fida ont permis à vingt-quatre millions de personnes de sortir de la pauvreté.

Nestor N'Gampoula

SÉCURITÉ NUMÉRIQUE

Une vitrine nationale pour sensibiliser à la cybersécurité

Réalisé par le Centre d'informatique et de recherche de l'armée et de la sécurité (Ciras) en collaboration avec le ministère des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, le site internet vise à promouvoir la culture de la cybersécurité et vulgariser les bonnes pratiques de sécurité du numérique au Congo.

d'abord de protéger les citoyens, le tissu économique, ensuite d'anticiper les menaces, et enfin de réprimer les actes et les auteurs délictueux ».

Profitant de cette présentation



Léon Juste Ibombo (au centre) encadré par Yves Ikonga et le colonel Jérôme Iwandza, directeur général du Ciras (ADIAC)

La plateforme de sensibilisation à la sécurité numérique est disponible à l'adresse www.pssn.cg. Elle a été présentée, le 13 février à Brazzaville, en présence du ministre de tutelle, Léon Juste Ibombo, et du conseiller du président de la République chargé des Télécommunications et du numérique, Yves Ikonga.

Le portail est dédié à la sensibilisation, au conseil et à l'information des internautes sur les particularités du monde virtuel. Via des articles didactiques, le site se donne les moyens d'informer, former, éduquer et sensibiliser à la sécurité du numérique. Il assure la veille technologique sur la sécurité des systèmes d'information et permet une vue exhaustive des incidents informatiques. En fournissant une documentation sur les bonnes pratiques, le portail publie en temps réel des alertes sur les risques potentiels.

Le site présente plusieurs onglets et met un accent particulier sur l'éducation, à l'instar des aspects techniques propres aux profes-

sionnels. Jean Marius Ibara Kiebo Kanimboet, qui a assuré la présentation pour le compte du Ciras, estime, d'ailleurs, que « le côté obscur du numérique doit être dévoilé chez les internautes ».

Si la page d'accueil est étoffée d'articles, bulletins et guides sur les réflexions afin de mieux cerner internet, d'autres onglets alertent sur les dangers, comme les pratiques de téléchargement « aveugle » des fichiers et autres pièces jointes sans contrôle. Grâce à un bulletin d'information, le site offre des solutions pour lutter contre des « cybercrimes ». Le portail va plus loin, car il laisse des astuces pour démasquer de faux comptes Facebook, par exemple, et lève le voile sur les modes opératoires des pirates tout en préconisant des mesures préventives.

Ce site internet est un relais important du programme de sensibilisation de la population à l'utilisation efficace du numérique, a souligné le ministre Léon Juste Ibombo. Pour lui « la responsabilité du gouvernement est

ayant débouché sur un échange sur la sécurité numérique au Congo, Léon Juste Ibombo a rappelé l'importance d'arrimer ces outils de sensibilisation à un arsenal juridique capable d'assurer la sécurité des uns et des autres. Le ministre a cité plusieurs avant-projets de loi portant sur la protection des données à caractère personnel, les transactions électroniques, les droits d'auteur et droits voisins ainsi que ceux sur la cyber sécurité et la cybercriminalité.

En attendant ces lois et la mise en place d'institutions nouvelles pour la gestion de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo a appelé à une mobilisation autour d'une utilisation « citoyenne » de l'internet et des réseaux sociaux.

« Nous souhaitons que cette action de sensibilisation soit relayée chaque fois que possible, par le secteur associatif et privé, pour une utilisation citoyenne des réseaux sociaux et, je sais pouvoir compter sur l'engagement de tous », a-t-il déclaré.

Quentin Loubou

VIE DES PARTIS

Angélique Bantsimba élue à la tête du comité PCT Madibou

La nouvelle présidente a été choisie par ses pairs, le 13 février à Brazzaville, au terme de la première session extraordinaire du comité PCT de l'arrondissement 8, Madibou, qui a mis en place son nouveau bureau composé de sept membres.

« Nous allons organiser le parti dans la paix, la sincérité, pour qu'il aille de l'avant, comme le veut son président, le camarade Denis Sassou N'Guesso. Et la mission du nouveau comité sera de bien gérer son fonctionnement », a déclaré Angélique Bantsimba. Prenant le premier la parole, le président sortant du comité PCT (Parti congolais du travail) de Madibou, Romuald Bassenga, a exhorté les militants du parti de cet arrondissement à témoigner d'une forte discipline

et d'un bon sens du devoir.

Le PCT, a-t-il souligné, demeure la formation politique la mieux structurée du pays. Il a souhaité qu'au terme des travaux, des moyens soient trouvés pour mieux affronter les futures batailles.

Pour sa part, ouvrant les travaux, le président de la fédération PCT du département de Brazzaville, Gabriel Ondongo, a rappelé que la revitalisation et la redynamisation du comité PCT de Madibou commandent le respect des procédures de gestion pour un fonctionnement harmonieux des organes à rendre opérationnels.

« La nécessité pour nous de redynamiser les structures de notre parti pour des raisons diverses obéit non seulement à nos principes d'organisation, mais participe également à la consolidation du dispositif du combat politique

pour lequel les partis sont créés », a-t-il indiqué.

Pour Gabriel Ondongo, le parti ne peut espérer une victoire quelconque avec des organes constitués d'animateurs non combattifs. « Les meilleurs animateurs doivent mettre en avant l'intérêt général, l'intérêt du parti au lieu de privilégier leurs intérêts personnels. Que peuvent valoir nos organisations politiques, si elles ne sont pas animées par des hommes et des femmes conscients de leurs responsabilités et ayant la connaissance des techniques de mobilisation ? », s'est-il interrogé.

Le président du PCT du département de Brazzaville n'a pas manqué de saluer l'initiative du chef de l'Etat d'entamer le processus de paix pour une sortie de crise dans le Pool.

Jean Jacques Koubemba

FOOTBALL

Dylan Saint-Louis désigné meilleur joueur de Ligue 2 en janvier

Nominé aux côtés du Rémois Siebatcheu et de l'Ajaccien Gimbert, Dylan Saint-Louis a été désigné par les internautes joueur de Ligue 2 du mois de janvier.



En janvier l'international congolais a disputé 4 matchs (2 nuls et 2 victoires) durant lesquels il a particulièrement brillé avec 3 buts et 1 passe décisive. Il a reçu 36% des voix, contre 34 % au Rémois et 30 à l'Ajaccien.

L'ancien Stéphanois a d'abord débuté l'année civile, le 12 janvier, en effectuant une entrée décisive face à Bourg-en-Bresse : lancé à la 66e, il débouche le score à la 80e (victoire finale 2-0).

Titulaire et muet au Havre le 17 janvier (1-1), il balaye à lui seul Ajaccio la semaine suivante, avec un doublé dont un coup-franc excentré de 30 mètres (victoire du Paris 2-1). Face à Auxerre, le 30, il délivre, sur corner, une passe décisive qui permet aux Parisiens de prendre un point.

C'est donc un bilan de 3 buts et 1 passe décisive en 261 minutes de jeu durant ce mois de janvier. Et depuis son arrivée à Paris 5 buts et 5 passes. Pas encore extraordinaire, mais s'il maintient ce rythme, il pourrait dépasser la barre des dix buts et pourquoi pas des dix « assists », ce qui donnerait davantage de relief à sa saison.

En attendant, le meilleur joueur du mois de janvier, c'est bel et bien lui.

CFA, 19e journée

Groupe A

Bergerac fait match nul à Hyères (0-0). Sans Damien Mayenga, non entré en jeu.

La réserve de l'OM chute à Fréjus-Saint-Raphaël (1-2). Sans Christian Madédé.

Blessé en Youth League, Jordi Mboula n'était pas dans le groupe de Monaco, auteur du nul 1-1 à Martigues.

Groupe B

Aligné en attaque lors de la réception de la réserve de Lyon, Jean-Bryan Boukaka a brillé dès la 4e minute en convertissant un penalty. Cinq minutes plus tard,

il offrait le 2-0 à Boussaïd, puis obtenait, à la 15e, un nouveau penalty, manqué par Borodine. A la 88e, l'ancien Rennais donne une nouvelle passe décisive à Mayaya et scelle le succès de Saint-Priest. Notons la titularisation de Thomas Oualembo dans les rangs lyonnais.

Chasselay fait match nul à Belfort (0-0). Sans Brunallergène Etou, mais avec Archi Fataki titulaire et remplacé à la 65e.

Groupe C

Yves Owomat et Beauvais s'inclinent à domicile face à Croix (0-1).

Plusieurs matchs reportés dans ce groupe C dont celui de Sainte-Genève-des-Bois (Dolan Bahamboula et Phytocles Bazolo).

Groupe D

Pas de vainqueur entre Granville et la réserve de Lorient (0-0). Dorian N'Goma a été remplacé à la 71e, tandis que Ladislav Douniama a joué l'intégralité du match.

La réserve du Havre coule à Saint-Malon (1-4). Alan Dzabana a débuté son premier match sous les couleurs du club normal. Remplacé à la 62e par Bevic Moussiti Oko.

En CFA2, notons l'absence d'Arnold Bouka Moutou lors du match de la réserve de Dijon (3-2 face à Selongey). A Nancy, Ryan Bidounga était aligné en défense centrale a concédé un penalty manqué par Sarreguemines (1-1). Notons aussi la titularisation de Daphin Bassompa lors du succès de Plabennec face à Redon (3-0).

Chypre, 24e journée, 1re division Alki Oroklini et Bernard Itoua, titulaire et averti à la 72e, sont défaits à domicile par l'AEL (2-4).

Suisse, 20e journée, 2e division Le Servette de Genève l'emporte 1-0 face à Schaffhausen. Sans Dominique Malonga, écarté durablement du groupe.

Camille Delourme

TERRORISME

L'ONU plaide pour la protection des infrastructures

La communauté internationale a été appelée, le 13 février, à accentuer la défense des infrastructures face aux risques d'attaques terroristes.

L'appel a été lancé par le président du Comité des Nations unies contre le terrorisme (CCT), Gustavo Meza-Cuadra, qui s'exprimait devant le Conseil de sécurité. Il a souligné qu'il existe un besoin de développer les stratégies nationales de réduction de ces risques et d'incorporer celles-ci dans les plans de lutte contre le terrorisme.

Si les États assument la responsabilité de protéger les infrastructures critiques, les propriétaires de ces mêmes infrastructures et des « objectifs non protégés » doivent combler les lacunes et réduire les vulnérabilités, a-t-il relevé. Des exercices de simulation dans le cadre desquels les agences d'application des lois joignent leurs forces sont également nécessaires, a estimé le Péruvien.

Le président du CCT a, en outre, attiré l'attention sur la mise en œuvre de certains textes dont la résolution 2341 (2017) du Conseil de sécurité, dans laquelle tous les États membres sont encouragés à faire des efforts concertés et coordonnés, y compris au niveau international, pour prendre les dispositions nécessaires à cette fin. Il a également parlé de la résolution 2309 (2017) sur l'aviation civile, et la résolution 2322 (2017) sur la coopération internationale.

Parlant de la direction exécutive, Custavo Meza-Cuadra a salué les initiatives que cette structure soutient, qu'il s'agisse du Programme européen de protection des infrastructures critiques, de la Déclaration des États membres du Comité contre le terrorisme, de l'Organisation des États américains ou encore du Centre antiterroriste des États indépendants du Commonwealth.

Avec l'appui de sa direction exécutive, le CCT joue un rôle déterminant dans la promotion d'une bonne coopération et dans l'identification des lacunes, vulnérabilités, tendances et pratiques optimales pour faire face à plusieurs défis. Quant à la direction exécutive du CCT, elle prépare actuellement une initiative visant à sensibiliser les États membres aux obligations de mise en œuvre prévues par la résolution 2341 (2017) et à renforcer les capacités des États membres à cet égard, au travers du Groupe de travail sur la protection des infrastructures critiques de l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme, qui compile l'ensemble des pratiques optimales existantes.

Nestor N'Gampoula

MISE AU POINT

Réaction du secrétariat national du MDP du président Jean Claude Ibovi suite, à la publication d'un article paru dans Les Dépêches de Brazzaville

Le secrétariat national du MDP a examiné l'article paru dans le journal Les Dépêches de Brazzaville, n° 3137, du 6 février 2018, lequel article fait état des propos inauthentiques qui ont été attribués à leur président.

Il convient de rappeler que, selon les principes du noble métier du journaliste, l'accès aux sources d'information s'effectue par la présence physique du signataire de l'article sur le terrain. Or pour le cas d'espèce, la presse n'avait pas été invitée, parce qu'il s'agissait d'un simple repas qu'offraient en toute intimité les militants du MDP et son allié PCT au président Jean Claude Ibovi, à sa résidence du centre-ville.

Le signataire dudit article paru dans Les Dépêches de Brazzaville n'ayant pas été invité, n'était donc pas sur le terrain au lieu de la cérémonie. Les éléments qui lui ont permis d'écrire sur le président Jean Claude Ibovi lui avaient été rapportés, semble-t-il, par une tierce personne jouant ainsi le rôle du journaliste <taupe>. Ce qui constitue une entorse à la démarche rigoureuse et scientifique du journaliste, en vue de mettre à la disposition du citoyen des informations objectives. Car l'information a pour but principal d'aider le citoyen à avoir une connaissance exacte sur la vie de la nation et les perspectives d'avenir. Le journaliste est de ce fait le promoteur de la démocratie du développement et de la paix à travers les articles pédagogiques.

Les contre-vérités contenues dans cet article portent sur : la crise du Pool; le manque de bonne gouvernance; l'adhésion du président de la Commission nationale anti-corruption à la prise de position du président Jean Claude Ibovi; le regard jeté sur les échéances électorales à venir; la sollicitation de la réhabilitation de la RN2 par les membres des deux partis présents à la cérémonie.

A la lumière de ce qui précède, il est évident de penser que, les propos du président Jean Claude Ibovi ont été occultés et saucissonnés, parce que le journaliste a sciemment omis que, dans sa réponse au mot du secrétaire général du MDP, le président Jean Claude Ibovi a dit exactement ce qui suit : je salue l'action du président de la République pour avoir mis fin à la crise du Pool qui constituait un fonds de commerce; je suis à l'Assemblée nationale en qualité de député, le rôle du député est celui de défendre sa famille politique et aussi de défendre l'intérêt du peuple souverain. C'est pourquoi je suis incompris et taxé d'imprévisible par mes alliés; une descente parlementaire dans la circonscription est prévue avec mon suppléant afin de nous rendre compte des préoccupations de la population des quartiers 64-65 et les transmettre au gouvernement par le biais de l'Assemblée nationale; pour terminer, je vous remercie du geste que vous venez de faire MDP-PCT réunis, en m'offrant ce repas à l'occasion du nouvel an. Je ne vous décevrais pas. On se bat pour défendre la vision du président de la République.

En définitif, le secrétariat national du MDP estime que les titres accrocheurs teintés de manipulation ne fidélisent pas le lectorat avisé. L'information étant un domaine très sensible, elle doit être dépouillée de toute subjectivité. Son rôle pédagogique vise la construction d'une nation des citoyens éclairés.

Fait à Brazzaville, le 13 février 2018

Pour le secrétariat national, le secrétaire général
Bernard TCHIKAYA

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Congo prépare sa requête à soumettre au fonds vert

Le ministère de l'Economie forestière a lancé, le 14 février à Brazzaville, en collaboration avec le Centre de coopération internationale en recherche agronomique, les études de faisabilité dans les domaines économique, social, environnemental et écologique. L'objectif étant de disposer d'un projet convaincant qui pourra bénéficier de l'appui financier du fonds vert climat.

« Dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, il faut de l'argent. Et, il y a un organisme qui a été créé pour venir en aide aux parties prenantes sur le plan financier. Pour y accéder, il faut préparer les projets convaincants. C'est ce que le Congo est en train de faire », a expliqué Joël Loumeto, lançant les études de faisabilité au nom de la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo.

D'autres études à réaliser, un peu plus tard, porteront sur la tenure foncière et la filière industrie de transformation du bois. Celles-ci seront réalisées par une équipe technique mixte composée d'experts nationaux et internationaux relevant des ministères sectoriels



Le présidium (Adiac)

et des institutions nationales telles que le Service national de reboisement et le Programme national d'afforestation et de reboisement.

Selon la représentante de la FAO au Congo, Suze Percy Filippini, dont l'institution vient en appui technique, ce projet aura pour objectif principal d'impulser le processus de transition du pays vers un développement à faible émission de carbone et résilient aux changements climatiques, en misant sur une stratégie ambitieuse d'atténuation dans le secteur de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie.

« Ce projet contribuera au renforcement de l'appui au développement durable et à la lutte contre les effets du changement climatique tel que défini dans l'axe trois du cadre de program-

mation pays. Il contribuera également aux Objectifs de développement durable (ODD) numéro 13 », a indiqué Suze Percy Filippini.

Notons que ces études vont concrétiser les engagements pris par le Congo lors de la 21e conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, tenue à Paris, en 2015.

Le projet d'atténuation fonds vert climat, initié par le ministère de l'Economie forestière, a une dimension transversale et vise à apporter un appui dans l'aménagement du territoire et la réforme foncière. Il contribue aux objectifs de la politique forestière, de la loi forestière, de la stratégie et du plan d'actions Redd+ au Congo. Ce projet répond aussi aux ODD.

Lopelle Mboussa Gassia

AGRICULTURE

Des projets participatifs chez Agromillennium

Avec un statut associatif, le cercle de réflexion Agromillennium vise des relais de développement économique, en ciblant l'agro-alimentaire comme l'un des leviers principaux de l'essor du secteur agricole au Congo.

Agromillennium a été lancé en septembre 2017 et ambitionne déjà de faire de l'agriculture une alternative au modèle de développement existant. La plateforme rassemble des profils professionnels divers et regorge des Congolais et d'autres nationalités de plusieurs horizons. Elle veut construire une communauté d'engagement, accompagner les nouvelles formes de promesses philanthropiques ainsi que les personnes voulant s'impliquer dans des projets en accord avec ses missions sociales.

En s'engageant dans l'agriculture, précisément dans le secteur de l'agro-alimentaire, Agromillennium veut mutualiser les efforts pour tenir le pari d'aider à la production des besoins alimentaires en matière agricole. Si c'est vrai que les moyens financiers sont indispensables à une telle démarche, la plateforme compte d'abord sur l'expertise de ses membres. « En matière d'expertise, d'analyse et d'approche, le continent africain regorge de talents. L'objectif d'Agromillennium est d'aller chercher ces talents là où ils sont, afin de mener à bien le projet. Notre équipe est donc constituée d'économistes, de



Josian Koukaye (en polo vert) et ses collaborateurs au marché de la Plaine, au centre-ville de Brazzaville, en octobre 2017 (DR)

financiers, d'agro entrepreneurs au sens large, et de communicants », souligne Josian Koukaye, initiateur d'Agromillennium, Congolais vivant et travaillant en France.

« L'Agriculture est le combat de notre génération », lâche-t-il. Comme preuve de cet engagement, Josian Koukaye rappelle les deux cents millions de personnes sous alimentées en Afrique subsaharienne, dont 20 % de la population congolaise. « Au Congo 26% des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique alors que 39% des ménages ne sont pas capables de couvrir leurs besoins alimentaires et n'ont pas accès à l'apport calorique minimum de 2400 calories par jour », précise-t-il.

Pour porter haut ce projet, une équipe d'Agromillennium avait séjourné à Brazzaville en octobre dernier. Le but était de s'impré-

gnier du quotidien des différents acteurs du secteur. C'était également l'occasion de discuter avec la jeunesse congolaise afin de sensibiliser au potentiel et à l'avenir que représente l'agriculture au Congo.

La diversification de l'économie congolaise pariant à fort potentiel sur l'agriculture, le projet ne doute pas de l'écosystème encourageant, misant sur l'urbanisme, l'aménagement des territoires, les multimédias pour tenir un tel pari.

L'analyse des réalités du marché étant désormais opérée, Agromillennium espère bientôt rencontrer les autorités congolaises pour passer à la deuxième étape de sa stratégie. Pour l'heure, les cotisations des membres battent leur plein, pendant que se peaufinent déjà des projets de collaboration avec les banques et les fonds d'investissement.

Quentin Loubou

LIGUE DES CHAMPIONS

City écrase Bâle, Tottenham accroche la Juve



Tout va bien pour les Citizens de Pep Guardiola (Sebastien Bozon/AFP)

Si Manchester City n'a pas fait de sentiments sur le terrain de Bâle (0-4), la Juventus Turin a joué avec le feu face à Tottenham (2-2), mardi en huitièmes de finale de la Ligue des champions

Les affaires semblaient pourtant bien parties pour la Vieille Dame, qui menait 2-0 au bout de dix minutes face à des Spurs étrangement amorphes.

Deux coups de fusils de Gonzalo Higuain (2^e, 9^e sp) et c'était plié. Mais c'était sans compter sur la capacité de réaction des hommes de Mauricio Pochettino. Alors que l'Argentin de la Juve aurait pu, aurait dû, accroître l'écart, bien servi par Pjanic (30^e) puis sur un nouveau penalty (45^e+2), les Anglais ont su répondre présents.

D'abord, par Harry Kane (35^e), premier joueur à trouver le chemin des filets face à Gianluigi Buffon en 2018. Puis sur une merveille de coup franc de Christian Eriksen (72^e). Dans l'autre rencontre du jour, City a fait un grand pas vers les deuxièmes quarts de finale de C1 de son histoire en ne faisant qu'une bouchée de Bâle (0-4).

En Suisse, les Mancuniens ne se sont pas posés de questions et ont quasiment tué tout suspense grâce à Ilkay Gündogan (14, 53^e), Bernardo Silva (18^e) et Sergio Agüero (23^e).

Les hommes de Pep Guardiola ont fait parler leur jeu offensif, profitant des approximations et du manque flagrant d'agressivité des Rouge et Bleu et ont désormais un pied et demi au prochain tour.

Les matches retour sont prévus le 7 mars.

Camille Delourme

LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

AS Otoho rêve d'un exploit à Alger

Les dirigeants du club demeurent convaincus qu'il faut batailler dur, le mardi prochain, pour valider la qualification au tour suivant, après la victoire 2-0 à Owando devant le Mouloudia club, au match aller.

Le président de la section football de l'AS Otoho a souligné la détermination du staff dirigeant, le 12 février à Brazzaville, lors d'un échange avec la presse. « Satisfait du résultat, ce serait trop dire. Mais la plus longue marche commence par le premier pas. Nous avons fait un pas à Owando, le plus difficile reste à faire. Le staff et les petits le savent. Ils sont en train de bosser parce qu'à Alger, ils doivent donner le meilleur d'eux mêmes sinon se dédoubler pour arracher la qualification », a déclaré Olanqué Mou. Il a assuré que dans une semaine, son équipe sera prête à relever le défi de la qualification à Alger.

« Nous voulons rééditer l'exploit. Le football n'est pas mathématique. Nous sommes encore en train de bosser dur pour mieux affronter Mouloudia chez lui, en Algérie. », a-t-il promis, avant d'insister sur l'un des aspects de la préparation qui n'est pas à négliger. « Quand je parle de la préparation, c'est aussi l'aspect psychologique. Le staff est



Olanqué Mou, président de la section football de l'AS Otoho, dévoilant l'objectif du club Adiac en train d'instruire les petits sur le comportement positif ou négatif de ce qui pourra arriver en Algérie. Je pense que nos joueurs sauront quand même bien se comporter en Algérie. », a indiqué le président de la section football. Selon lui, le résultat acquis à la manche aller n'est pas le fruit du hasard, mais d'une meilleure préparation qui a respectivement conduit l'AS Otoho à livrer des matches amicaux au Gabon et à Kinshasa. « Ce succès n'est pas hasardeux. Nous sommes une équipe comme Mouloudia qui travaille. Le président général nous a instruits de surveiller le staff technique, de regarder comment l'équipe évolue. Je suis satisfait du travail car nous sommes dans le bon sens. », s'est réjoui Olanqué Mou, précisant, par ailleurs, que le petit poussin Otoho deviendra grand.

James Golden Eloué

11H
MARIAGE À LIBREVILLE

19H
NUIT DE NOCES À BAMAKO

Mariée à 11h à Libreville, elle se retrouve à 19h à Bamako pour sa nuit de noces. Tourisme, amour, affaires... Chaque jour a son histoire sur Air Côte d'Ivoire. Avec plus de 300 vols par semaine, ralliez en toute simplicité 25 villes d'Afrique de l'ouest et du centre.

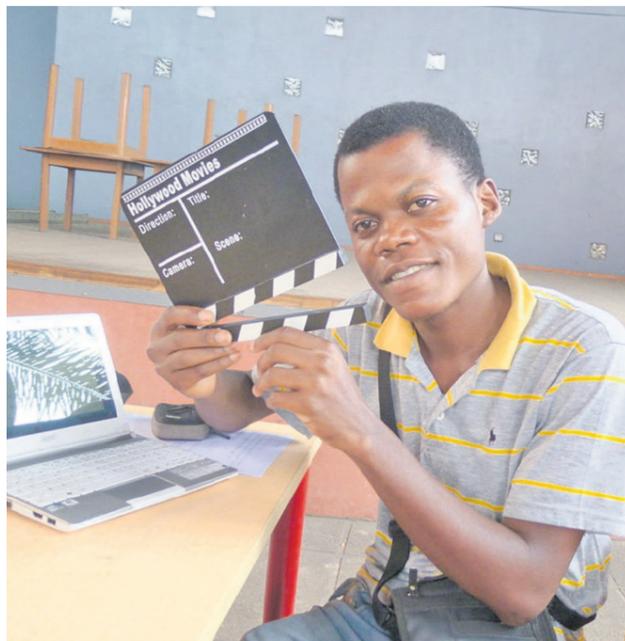
CINÉMA

Le festival du court métrage verra le jour dans la ville océane

En juillet sera lancée l'édition expérimentale de «La Pointe-Noire Festival international des films courts» initiée par le cinéaste Michael Gandoh.

L'édition pilote du festival dite édition zéro prépare le lancement de la première édition prévue pour juillet 2019. À l'instar des autres festivals internationaux du court métrage (Limoges, Dinard, Lille), «La Pointe-Noire Festival international du court métrage» veut être une manifestation du grand public visant l'émulation de la production congolaise, mais aussi celle du monde, avec une sélection de films internationaux de qualité 35% (1er film compris), des films congolais de qualité 32%, des films congolais (1er film) 32,5%.

Ces retrouvailles cinématographiques vont réunir les cinéastes, acteurs ou professionnels de l'audiovisuel mais aussi



Le cinéaste Michael Gandoh crédit photo «DR»

toute personne partageant la passion du cinéma. Ainsi, pendant trois jours, seront projetés, à l'Institut français du Congo (IFC) de Pointe-Noire, près de quinze courts métrages. En marge des projections vont se tenir une table ronde des professionnels du cinéma et un atelier de formation sur la réalisation de films.

Ce festival bénéficie du partenariat de l'IFC. Il veut développer, au travers de ses activités, un travail d'éducation, de sensibilisation et de formation à l'endroit des réalisateurs en devenir

qui, à travers des œuvres cinématographiques congolaises et étrangères de fiction ou documentaire, vont mettre en exergue leurs capacités et leur talent. Michael Gandoh, l'initiateur du festival, est un réalisateur de films de fiction et de documentaire. Primé meilleur réalisateur en avril 2017 lors de la 3e édition du festival du cinéma congolais «Ya beto», il a créé son label de production Bilili ya Africa films Corporation pour apporter sa pierre à l'édifice d'un cinéma congolais professionnel et compétitif. Pour garantir la réussite de l'édition pilote du festival international du court métrage, l'apport et l'adhésion des amoureux du cinéma au projet sont plus que souhaités pour rendre plus visible le cinéma en général et les films congolais en particulier. La date limite d'inscription des films est fixée au 5 juin.

Hervé Brice Mampouya

MUSIQUE

Berléa Bilem en concert à Pointe-Noire

La jeune chanteuse, originaire de Brazzaville, se produira le 17 février, à l'Institut Français du Congo.



Berléa Bilem lors d'un concert

Nouveau-née dans le monde de la musique, Berléa Bilem dispose d'un répertoire varié et d'un engagement citoyen avec des thèmes d'actualité. Certes, elle n'est pas encore bien connue dans son pays d'origine, mais ses prestations font déjà enthousiasmer le public à chaque fois qu'elle se produit. L'artiste rêve d'une grande carrière, âgée à peine d'une vingtaine d'années, Berléa Bilem commence à poindre dans la galaxie des grandes stars de la chanson congolaise.

Et même si les interprétations ne sont pas encore des chansons cultes, Berléa Bilem a des thèmes percutants. Sa chanson «Ndeko na zamba», par exemple, dans laquelle elle plaide pour la préservation de l'environnement et de la biodiversité, fait déjà parler d'elle. Aujourd'hui, Berléa Bilem est une jeune artiste qui se cherche encore, elle sait bien que le chemin qu'elle a emprunté n'est pas facile, mais elle ne désespère pas et garde l'espoir de lendemains meilleurs. Si on peut résumer sa vie d'artiste, Berléa Bilem apprend vite, elle a la musique dans le sang. A l'âge de 6 ans, elle com-

mence à chanter, encouragée par ses parents. Formée dans une chorale protestante, son enfance est bercée par la musique. Elle se lance en solo alors qu'elle n'a que 17 ans et sort son premier album deux ans plus tard, en 2011. Elle multiplie les expériences, tisse une complexité unique avec le pianiste Baurdier Deckerpel.

Sa voix la distingue des productions actuelles où les arrangements de studio masquent souvent des approximations vocales. Son tempérament enjoué et son talent en font une jeune artiste des plus prometteuses. L'on serait tenté de la comparer à d'autres jeunes artistes de son âge. Mais une chose est sûre, Berléa Bilem est unique, elle a son destin personnel. Actuellement, elle réside à Pointe-Noire.

Avec Baurdier Deckerpel au clavier, Enock Dan Mabounda à la batterie, Jonathan Ulrich Bakemba à la basse, Hendry Massamba (percussions), Cardeuly Massambe, Dominique Manocia Mouanga et Colombe Banzouzi (chœurs), ce show sera d'une grande portée.

Hugues Prosper Mabonzo

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Chemises à rabat

Magazines

Cartes de visite

Dépliants

Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

Communiqué final sanctionnant la rencontre entre le président de la République démocratique du Congo, le président de la République d'Angola et le président de la République du Congo

A l'invitation de Son Excellence M. Joseph Kabila Kabange, président de la République démocratique du Congo, une rencontre tripartite s'est tenue à Kinshasa, le 14 février 2018, entre leurs Excellences M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo et président en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), M. Joseph Kabila Kabange, président de la République démocratique du Congo et M. Joao Manuel Gonçalves Lourenço, président de la République d'Angola.

Cette rencontre fait suite au mini-sommet de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs tenu à Brazzaville, en République du Congo, entre les trois chefs d'Etat en date du 9 décembre 2017.

Au cours de la présente tripartite de la CIRGL de Kinshasa, les trois chefs d'Etat ont passé en revue la situation générale dans la région des Grands Lacs, ainsi que le renforcement de la coopération entre la République démocratique du Congo, la République d'Angola et la République du Congo.

1. Concernant la situation générale dans la région des Grands Lacs

1.1 Les trois chefs d'Etat ont souligné l'importance de la paix et de la stabilité de la région, facteurs propices au développement des Etats et à l'épanouissement des populations respectives. Ils ont relevé l'urgence et la nécessité d'une application sans faille des Déclarations de Nairobi du 12 décembre 2013 et de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba pour la paix, la sécurité et le développement en République démocratique du Congo et dans la région du 24 février 2013. Pour ce faire, ils en ont appelé la diligence des Etats de la Région de tenir leurs engagements tant nationaux que régionaux souscrits dans le cadre dudit Accord, en cette cinquième année de sa signature.

1.2 En outre, ils ont fermement condamné les violations graves du Droit international humanitaire perpétrées à l'est de la République démocratique du Congo contre la population civile et le personnel de maintien de la paix des Nations unies par des groupes armés, parmi lesquels les terroristes ADF qui continuent à opérer de manière sporadique dans la région.

Les chefs d'Etat se sont engagés à mutualiser leurs efforts et ceux de la région afin d'éradiquer les mouvements terroristes en activité dans la région, conformément aux décisions prises lors du Sommet de la CIRGL tenu à Brazzaville.

1.3. Les trois chefs d'Etat ont, par ailleurs, rappelé l'engagement non encore exécuté de la communauté internationale de délocaliser les FDLR qui sont toujours cantonnés dans quelques contrées de la République démocratique du Congo.

1.4. Ils se sont félicités de la pacification de l'espace Kasai, laquelle permet, de façon progressive, le retour des personnes déplacées et réfugiées dans leurs zones de résidence. A cet effet, ils ont encouragé la collaboration de la République d'Angola par la réouverture de ses frontières pour un retour volontaire et dans la paix des ressortissants congolais ayant trouvé refuge sur son territoire.

1.5. Les trois chefs d'Etat ont salué les avancées réalisées pour ramener la paix en République du Congo, particulièrement dans le département du Pool, notamment grâce à la signature à Kinkala d'un accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités le 23 décembre 2017 entre les parties en présence. Ils ont encouragé les autorités congolaises à persévérer dans sa mise en œuvre.

1.6. Les trois chefs d'Etat ont réitéré leur appel aux acteurs politiques du Kenya à privilégier le dialogue en vue d'apaiser les tensions perceptibles dans ce pays.

1.7. Les trois chefs d'Etat ont condamné la persistance des actes de violence en République centrafricaine qui sont de nature à compromettre les efforts de stabilisation de ce pays.

2. S'agissant de l'évolution du processus électoral en République démocratique du Congo

2.1 Les trois chefs d'Etat ont échangé sur les progrès accomplis dans le processus électoral en République démocratique du Congo depuis leur dernière rencontre, particulièrement dans la mise en œuvre du calendrier électoral publié le 5 novembre 2017 par la Commission



électorale nationale indépendante (Céni) prévoyant l'organisation des élections présidentielle, législatives et provinciales au 23 décembre 2018. Au nombre de ces avancées, ils ont noté la fin des opérations d'enrôlement des électeurs sur le plan national depuis le 31 janvier 2018, avec plus de 46 millions d'enrôlés, et le début des opérations de nettoyage du fichier électoral afin de déterminer le nombre exact des électeurs. Ce qui permettra l'adoption prochaine par le parlement de la loi sur la répartition des sièges.

2.2 Leurs Excellences le président de la République du Congo, M. Denis Sassou N'Guesso et le président de la République d'Angola, M. Joao Manuel Gonçalves Lourenço, ont félicité leur homologue Son Excellence M. Joseph Kabila Kabange, président de la République démocratique du Congo pour la promulgation, le 24 décembre 2017, de la loi électorale et de la loi des finances 2018, ainsi que pour les efforts déployés par le gouvernement de la République démocratique du Congo dans la prise en charge financière du processus électoral.

2.3 Réaffirmant leur profond attachement à la tenue des élections véritablement apaisées, les trois chefs d'Etat se sont félicités de l'avancée du processus consensuel porté par l'Accord du 31 décembre 2016 et ont réitéré l'appel à la retenue à l'égard de toutes les parties prenantes au processus électoral en République démocratique du Congo, lancé lors de la 30e Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine tenue les 28 et 29 janvier 2018 à Addis-Abeba. Ils ont particulièrement condamné toute tentative d'accession au pouvoir par des voies non constitutionnelles.

2.4. Leurs Excellences M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo et M. Joao Manuel Gonçalves Lourenço, président de la République d'Angola, ont lancé un vibrant appel à tous les acteurs politiques congolais et ceux de la société civile à se mobiliser en vue de la concrétisation de l'agenda électoral, dans l'unité, le calme et la paix.

2.5 Conscients de l'acuité des défis qui entourent le processus électoral en République démocratique du Congo, les trois chefs d'Etat ont réitéré leur soutien aux conclusions de la 30e Conférence de l'Union africaine qui demandent aux Etats membres de conjuguer leurs efforts en vue d'un soutien effectif à la République démocratique du Congo.

2.6. A cet effet, leurs Excellences les chefs d'Etat de la République du Congo et de la République d'Angola ont promis la disponibilité de leurs gouvernements respectifs à accompagner la République démocratique du Congo.

3. Pourcequi est du renforcement de la coopération entre la République démocratique du Congo, la République d'Angola et la République du Congo

Les trois chefs d'Etat ont salué l'excellence de leurs relations et ont réaffirmé leur volonté commune de renforcer les liens de coopération, d'amitié, de fraternité et de bon

voisinage qui unissent leurs pays et peuples respectifs. Ils ont réitéré leur attachement aux principes-dés de la Charte des Nations unies, de l'Acte constitutif de l'Union africaine et du Pacte sur la paix, la sécurité et le développement dans la région des Grands Lacs, notamment la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, l'interdiction de servir de base pour déstabiliser les Etats ainsi que le respect de la souveraineté nationale.

Au terme de leurs entretiens, leurs Excellences M. Joseph Kabila Kabange, président de la République démocratique du Congo, et M. Joao Manuel Gonçalves Lourenço, président de la République d'Angola, ont félicité Son Excellence M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo, pour ses efforts dans la consolidation du dialogue national en Libye et la sortie de crise dans ce pays. Ils ont exprimé leur détermination à accompagner toute démarche tendant à restaurer la dignité des migrants et la stabilité en Libye.

Les trois chefs d'Etat se sont félicités des conclusions de la 30e Session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, tenue à Addis-Abeba les 28 et 29 janvier 2018 sur le thème : « Gagner la bataille contre la corruption : une option durable pour la transformation de l'Afrique ».

Cette session a permis la prise des décisions pertinentes sur la réforme institutionnelle de l'Union africaine, les questions de paix, de sécurité et de développement sur l'ensemble du continent.

Les entretiens de Kinshasa entre les trois chefs d'Etat se sont déroulés dans un climat de fraternité et de parfaite compréhension.

Son Excellence Joseph Kabila Kabange, président de la République démocratique du Congo, a exprimé ses sincères remerciements à leurs Excellences M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo et M. Joao Manuel Gonçalves Lourenço, président de la République d'Angola pour avoir répondu à son invitation.

Les trois chefs d'Etat ont convenu de se rencontrer au courant du mois d'avril 2018 à Luanda (République d'Angola), en vue de poursuivre leurs consultations sur les questions d'intérêts communs, la date précise devant être communiquée par la voie diplomatique.

Leurs Excellences M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo et M. Joao Manuel Gonçalves Lourenço, président de la République d'Angola, ont remercié Son Excellence M. Joseph Kabila Kabange, président de la République démocratique du Congo et le peuple congolais pour l'accueil et l'hospitalité dont leurs délégations ont été l'objet durant les travaux de cette tripartite.